



Parti socialiste  
veveysan

# Initiative populaire communale

## «Réinventer le bord du lac»

### **Libérer de l'espace pour la détente et les loisirs**

La commune de Vevey a le privilège d'avoir 3 kilomètres de littoral sur le lac Léman. C'est précieux ! La promenade, la vue, l'accès à la baignade doivent être valorisés autrement que par des routes et des places de parc. De nouveaux espaces dévolus au délasserment, au sport ou encore aux loisirs pourront apparaître, en fonction des besoins identifiés par zone, notamment par une démarche participative. A titre d'exemple, des aménagements améliorant l'accès aux lacs tels que des pontons ou des decks de baignade pourraient être créés ou encore des installations de fitness urbain ainsi que des espaces de délasserment, fleuris et végétalisés favorisant la flânerie ou la détente sur de belles terrasses ombragées. L'espace public est pour de nombreuses et nombreux citoyen·ne·s le seul moyen d'être dehors, de s'aérer et de faire de l'exercice. Il favorise, pour autant qu'il soit aménagé et encadré, la détente et la socialisation.

### **Créer plus d'espaces et d'opportunités pour l'économie locale**

La piétonisation et les zones de rencontres permettent de redynamiser la vie et l'attrait d'un centre-ville, tout comme ceux des commerces locaux. Le bord du lac et la vieille ville de Vevey sont des points d'intérêt touristiques indéniables, il est nécessaire de les embellir davantage pour augmenter l'attractivité de Vevey et permettre aux commerçant·e·s de développer des projets sur l'espace libéré par le trafic individuel motorisé. Une meilleure signalétique pour indiquer les commerces devra également être étudiée.

### **Mettre un terme à l'engorgement des rues aux abords du lac**

Les places de stationnement pour voitures et scooters qui occupent le bord du lac seront remplacées par un bel espace public, créant un bord du lac piéton avec des zones de partage aménagées pour toutes les générations. Les accès aux propriétés sont maintenus afin de ne pas prêter les riverains actuels. L'objectif affiché est de mettre un terme aux rues engorgées de places de stationnement, aux voitures qui tournent en rond pour chercher une place et à l'encombrement des trottoirs du bord du lac.

### **Répondre à l'urgence climatique pour réduire les inégalités sociales**

Le réchauffement climatique impacte de manière inégale la population. La situation allant en s'aggravant, les inégalités sociales se creuseront encore. Faire face à une canicule est plus difficile dans un logement exigu ou dans un quartier peu arborisé que dans une zone résidentielle verdoyante. Les îlots de fraîcheur créés sur l'espace libéré par les voitures protégeront mieux les personnes vulnérables et les plus jeunes enfants.

### **Accélérer la planification des parkings en périphérie**

Le Plan Directeur de Stationnement établi en 2019 par la Municipalité sur la base d'études spécialisées préconise la création de parkings aux portes de la ville. Cette initiative va dans le sens de la planification urbanistique prévue à Vevey et a l'avantage de montrer les bénéfices de la décentralisation d'une partie de la motorisation du centre-ville de manière évidente. Il en va de même pour les nuisances sonores qui diminueront drastiquement si cette initiative est acceptée.

### **Améliorer la qualité de vie de toutes et tous**

Que ce soit la mise à disposition de vélos en libre-service, des installations pour les cyclistes (pompes et abris à vélos), des écrans acoustiques végétalisés pour favoriser la tranquillité des riverains, des espaces de rencontre et d'échange entre les générations ou le renforcement des places de jeux pour les enfants, les idées sont nombreuses pour réaménager le bord du lac. Le réaménagement de la Place du Marché entre dans la phase d'exécution, les travaux durant 2 ans, la temporalité est parfaite pour envisager la suite de ce travail de modernisation et d'amélioration de l'espace urbain de notre ville.

*Cet argumentaire n'engage que le Comité d'initiative « Réinventer le bord du lac ».*